

## Aide-mémoire – Activités reliées à un décès

### Avant le décès

1. Confirmer l'emplacement du dernier testament et le notaire qui s'occupera de la recherche testamentaire.
2. Confirmer le liquidateur désigné au testament.
3. Aviser les personnes compétentes au sujet de la personne doit être avisé du décès en premier en tout temps (24/7).
4. Choisir le salon funéraire qui s'occupera du transport de la dépouille.

Sujets	Noms	Numéros de téléphone
Notaire		
Liquidateur		
Contact primaire		
Salon Funéraire		

### Au moment du décès (premières 24 heures)

1. Aviser le salon funéraire du décès et quand ils pourront aller chercher la dépouille.  
Certains endroits n'ont pas de facilité pour garder les dépouilles et exigent que le salon vienne le plutôt possible (moins de 8 heures)
2. Aviser les membres de la famille du décès et la période de temps qu'ils auront pour voir le défunt avant que le salon vienne le chercher.
3. Coordonner avec le conseiller du salon
  - a. Arrangements funéraires (préétablis ou à faire)

Activités	Détails	Confirmation
Date		
Horaire exposition		
Horaire service		
Horaire repas		
Publication internet		
Publication journaux		
Traiteur		

- b. Les détails suivants au sujet du défunt seront demandés par le conseiller

Informations	Détails
Numéro d'assurance sociale	
Date de naissance	
Endroit de naissance	
Numéro d'assurance maladie	
Nom du père	
Nom de la mère	
Adresse au décès	
État matrimonial	
Nom du conjoint	

Numéro d'assurance sociale du conjoint	
Adresse complète du conjoint	
Nom du père du conjoint	
Nom de la mère du conjoint	

c. Confirmer que les formalités suivantes seront effectuées par le conseiller

Activités	Notes	Confirmation
Attestation de décès	Émis par le salon	
Déclaration de décès à l'État Civil	Faite par le salon	
Commande d'une copie de l'acte de décès	Expédiée par l'État Civil 3-4 semaines après la demande	
Annulation de sécurité de vieillesse	Faite par le salon	
Annulation de la carte sociale	Faite par le salon	
Annulation de la carte maladie	Faite par le salon	
Annulation TPS et TVQ (crédits)	Faite par le salon	
Aviser Régie des Rentes du Québec (RRQ) pour annuler pension du défunt	Faite par le salon	
Aviser RRQ pour demander pension du conjoint survivant	Faite par le salon	
Aviser RRQ pour obtenir la prestation de 2,500\$ imposable	Faite par le salon	

4. Aviser le notaire pour qu'il puisse commencer la recherche testamentaire. Il demandera une copie de l'acte de décès.

Activités	Dates
Avis du décès	
Remis copie de l'acte de décès	
Confirmation testamentaire	

5. Aviser le conseiller bancaire pour qu'il puisse effectuer les transactions pour transférer le compte du défunt à un compte de succession. Il demandera une copie de l'acte de décès et le dernier testament homologué.

Activités	Dates
Avis du décès	
Remis copie de l'acte de décès	
Remis le testament accompagné de la recherche testamentaire (du notaire)	

## **Immédiatement après le décès (le lendemain)**

Aviser les fournisseurs de services et de pensions du décès et du changement de paiement préautorisé

Revenus/services	Numéros de compte	Numéros de téléphone	Dates (contact avisé)
Pension militaire		1-800-267-0325	
Pension médicale (Anciens combattants)		1-866-522-2022	
Autres revenus (FÉER etc, conseiller placements)			
Soumission du certificat d'assurance libérée (SISIP)		1-800-565-0701	
Régime de prestations supplémentaires de décès (SDB) – 5,000\$ après 70 ans non imposables		1-800-267-0350	
Assurance-vie (autre - nom de compagnie)			
Assurance maison (nom de compagnie)			
Assurance auto (nom de compagnie)			
SAAQ (permis de conduire et immatriculation)		1-800-361-7620	

Note. Lorsque le centre des pensions du gouvernement du Canada est avisé du décès, on vous demandera s'il y a un (e) conjoint (e) survivant (e) et son adresse. Ils aviseront le Régime de soins de santé de la Fonction Publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés en cessant les paiements préautorisés. Une trousse sera envoyée au conjoint survivant qui demandera les informations suivantes :

Informations		
Nom et adresse du conjoint (e)		
Nom et adresse du liquidateur (si différent)		
Certificat de mariage (si non soumis)		
État matrimonial au moment du décès		
Conjoint de fait (s'il y lieu)		
Est-ce qu'il y a une procuration pour le (la) survivant (e)		
Information bancaire pour le dépôt direct		
Application au Régime de soins de santé de la fonction publique		
Application du Régime de services dentaires pour les pensionnés		

Aviser les services qui seront encore requis (changement du titulaire de compte s'il y a lieu)

Services	Numéros de compte	Numéros de téléphone	Dates (contact avisé)
Service internet			
Service téléphone			
Service télévision			
Service cellulaire			
Assurance maison			
Assurance auto			
Hydro-Québec			
Municipal (taxes)			
Commission scolaire (taxes)			
Carte de crédit (Master Card)			
Carte de crédit (Visa)			
Carte de crédit (Autres)			
Autres services (tel propane)			

Conserver tous les documents de prestations imposables envoyés à la succession au nom du défunt.

**Impôts (dernières déclarations du défunt)**

Activités	Dates	Confirmation
Déclaration fédérale	Début de l'année suivant le décès	
Déclaration provinciale	Début de l'année suivant le décès	
Fermeture du compte de succession	Suivant la réception des documents fédéral et provincial que le dossier du défunt est clos	